



Nantes, le : 09 Février 2003

Objet : Grand débat - Aéroport N.D. des Landes

Mesdames, Messieurs,

Agissant en qualité de Président de « *Nant'Est Entreprises* » ex. Centre de Gros, et au nom de son conseil d'administration, en qualité également, de chef d'entreprise travaillant pour partie à l'international, je vous prie de trouver ci-dessous ma contribution et mes commentaires sur le Grand Débat en cours :

- **Création d'un aéroport** : La région et plus particulièrement le département de Loire Atlantique bénéficient d'une dynamique industrielle et commerciale soutenue et probablement l'une des toutes premières de France.

Cet essor n'est pas le fait du hasard, mais le résultat d'une volonté tant du milieu économique que politique qu'il est indispensable de consolider et de poursuivre pour la survie d'une région qui se refuse à devenir une zone européenne de tourisme estival.

Certes le département bénéficie d'un environnement naturel privilégié grâce au littoral et son climat océanique, mais sa position géographique, au bout de l'Europe, pourrait en faire un exclu du monde économique si nous ne nous donnons pas les moyens de communication modernes indispensables à notre futur.

L'aéroport de Notre Dame des landes est la pièce maîtresse de cet avenir.

C'est pourquoi **nous réclamons avec toute notre énergie la création de cet aéroport.**

- **Le Grand Débat** : je suis surpris et déçu des conditions dans lesquelles se déroule le Grand Débat. En effet, une poignée de contestataires, très minoritaires, clament haut et fort leur hostilité à cette création. Cette hostilité légitime, pour la population qui risque de supporter les nuisances de l'aéroport, trouve ses limites par les débordements, sifflets à roulettes et quolibets qui empêchent tout dialogue et confrontation constructive au cours des réunions contradictoires. Par ailleurs la presse locale se fait le relais de cette minorité plus spectaculaire à étaler à la une des journaux que la majorité, favorable au projet, mais (heureusement ou malheureusement) plus pondérée et plus démocratique dans ses propos et dans ses attitudes.

Vous n'ignorez pas que ce projet élaboré il y a plus de 30 ans, était à la connaissance de cette population qui pour la grande majorité s'est installée dans la zone de nuisance en connaissance de cause.

Dans le même temps, face à ces quelques dizaines de contestataires, il est fait totalement abstraction des dizaines de milliers de nantais survolés quotidiennement

par les avions, représentant une nuisance quantitative autrement supérieure et surtout le risque latent d'un accident que personne n'ose évoquer dont le front du refus serait, dans cette hypothèse, les responsables.

- **Elargissement de l'audience** : Nant'Est Entreprises est adhérent à EntrepreNantes : association qui regroupe 8 clubs de groupement d'entreprises, représentant 22.000 emplois et des centaines d'entreprises. Je profiterai du prochain conseil pour y mettre à l'ordre du jour le projet du nouvel aéroport et serait bien surpris si mes collègues ne partageaient pas mes convictions. Je ne manquerai pas de vous tenir informé.

- **Conclusion** : ce projet est considéré comme **absolument indispensable** et vous prie d'avoir le recul nécessaire et la lucidité pour qu'une toute petite minorité de contestataires n'ampute pas l'avenir de notre région et l'emploi de nos enfants.

Vous remerciant à l'avance de la bonne exploitation que vous ferez de la présente.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Philippe PERREAU



R.C.M.H. sa
19, rue du Marché Commun
B.P. 93233
44332 NANTES Cedex 3
Tél. : 02 51 13 22 28 - Fax : 02 40 93 16 80